

Infolettre — août 2025

Vitesse excessive et incivilité nautique - Que faire ?



Vous êtes témoin de comportements dangereux ou d'incivilité sur le plan d'eau. Il faut contacter votre service de police local.

- Sherbrooke : 911 pour les urgences ou le 819 821-5555
- Magog et Sainte-Catherine-de-Hatley : 911 ou 819 843-3334

Le nombre de plaintes influencent les interventions policières.

Algues et plantes aquatiques envahissantes - Que faire ?

Avec la propagation des algues et des plantes aquatiques, vous pouvez retirer toutes les algues qui flottent à la surface. SVP, les déposer dans les bacs à déchets de votre ville. Vous pouvez aussi couper ou arracher les plantes, pour vous « faire un chemin » pour vous rendre en eau libre. Il faut les ramasser et les faire sécher, avant de les jeter dans votre bac à déchets. D'après une étude faite à l'Université Bishop's l'année dernière, il est préférable de faire votre « chemin » à l'automne (octobre), ce qui limitera la quantité de repousses au printemps. En résumé, il n'y a pas de solution miracle pour l'instant. Cependant, il est primordial de continuer à limiter les apports de phosphore dans les eaux du lac et de la rivière. Action lac Magog étudie les options pour s'attaquer aux algues.



Implantation de corridors de navigation pour 2026

Dans le cadre de ses activités de lutte au phosphore, l'association travaille à la définition et à l'implantation de corridors de navigation pour 2026. Le but de ces corridors sera de restreindre la présence et les déplacements des embarcations à moteur dans certaines zones sensibles du lac et de la rivière, et d'établir des corridors de navigation afin de limiter :

- La propagation des algues et plantes aquatiques ;
- La remise en circulation des sédiments déposés au fond de l'eau (relargage) ;
- L'érosion et la déstabilisation des berges ;
- Les dangers de collisions et les conflits d'usage entre les utilisateurs et utilisatrices ;

Le travail est d'ailleurs déjà commencé pour :

- Compléter la caractérisation des zones sensibles du lac et de la rivière ;
- Élaborer une carte de délimitation des activités nautiques et des corridors de navigation correspondant aux zones sensibles du lac et de la rivière ;

Un dossier à suivre dans les prochains mois.

Activité nettoyage - Quelques bénévoles terrain encore recherchés

L'association organise une grande corvée de nettoyage du fond de la rivière Magog entre le barrage Memphré et le pont Monseigneur Vel à Magog les 13-14 septembre. Il reste encore quelques places à combler pour soutenir le travail des plongeurs et plongeuses. L'association fournira les repas, les vestes de flottaison et des gants de travail. Inscrivez-vous au info@actionlacmagog.ca. Nous remercions nos partenaires financiers : le Club Rotary de Sherbrooke, la Ville de Magog et la Ville de Sainte-Catherine-de-Hatley.



Programme « Grands donateurs, grandes donatrices » - déjà 10 % de l'objectif atteint

La campagne est lancée depuis quelques semaines à peine et merci, déjà, à nos dix premiers grands donateurs et grandes donatrices. La campagne se poursuit en ligne et par contacts directs. L'objectif de la campagne est de 100 000 \$ par année, pour une période de cinq ans.



Pour plus d'information, contactez-nous à dons@actionlacmagog.ca ou visitez le site Web de l'association (<https://www.actionlacmagog.ca/faire-un-don/>) pour tous les détails. Toutes les contributions privées ou corporatives sont admissibles à un reçu de charité.

Rencontres avec les candidats et candidates aux prochaines élections municipales

L'association a débuté, depuis la fin du mois de juillet, des rencontres avec toutes les personnes candidates à la mairie et dans les districts électoraux des villes entourant le lac et la rivière Magog. L'objectif de ces rencontres est de sensibiliser les futurs élus aux enjeux de la qualité de l'eau, aux responsabilités des villes par rapport au plan d'eau et au rôle que joue l'association, en partenariat avec les équipes des villes.

Subvention - merci à la Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley

Action lac Magog remercie la Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley de son soutien financier pour la réalisation de l'activité de nettoyage de la rivière Magog des 13 et 14 septembre prochains et pour les études sur l'implantation des corridors de navigation.



Assemblée générale annuelle — les suites



À la suite des élections de l'assemblée générale annuelle du 11 juillet dernier, les membres du conseil d'administration ont élu les officiers de la corporation pour la prochaine année. Le conseil se compose ainsi de Jacques Dodier, président ; Christian Perreault, vice-président et responsable du comité communication ; Wendella Hamilton, trésorière et responsable du comité recrutement ; Joanne Sarrasin, secrétaire et responsable du comité Gestion administrative ; Jean-François Lachance, administrateur et responsable du comité Qualité de l'eau ; Sylvain Houle, administrateur ; Nicole-Andrée Blouin, administratrice ; Louise Poulin, administratrice ; et Harold Thibault, administrateur et membre du Groupe d'experts en qualité de l'eau.

Il est encore temps de devenir membre ou de renouveler votre adhésion

Avec le nouveau logiciel de gestion des adhésions, vous pouvez devenir membre en tout temps au cours de l'année et bénéficier de douze mois d'adhésion. Le système vous ressollicitera à la date anniversaire de votre adhésion l'an prochain. Consultez l'onglet « Devenir membre » sur le site Web de l'association pour connaître tous les avantages et les impacts d'un tel geste. Pour adhérer, cliquez sur ce lien : <https://www.actionlacmagog.ca/devenir-membre/>

